



Les Économistes atterrés

www.atterres.org

Sur le programme de Yannick Jadot: changer la France pour vivre mieux ?

Virginie Monvoisin, Dominique Plihon

28 mars 2022

Sommaire

1- Écologie : climat et protection du vivant.....	3
2- Finances publiques : des objectifs écologiques et sociaux.....	5
3- Le travail.....	6
4- Les services publics.....	7
5- Faire société.....	9
6- International/Europe.....	10
Éléments de conclusion.....	11

Candidat issu de la primaire de septembre 2021 du [pôle écologiste](#), Yannick Jadot a présenté son [programme](#) début février 2022. Après de bons résultats dans les grandes villes aux élections municipales en 2020 et des résultats plus mitigés aux régionales de 2021, ce pôle se compose de cinq composantes (EELV, Génération.s de B. Hamon, Cap 21 de C. Lepage, etc.) et porte le projet d'une « nouvelle République, écologique, sociale, démocratique, résiliente et laïque ».

Ainsi, le programme présidentiel de YJ s'appuie largement sur le programme du pôle écologiste *Vivant* (long de 89 pages !) et ambitionne de tracer les principes d'une *République écologiste*. Résultat de compromis entre les différentes tendances vertes, les propositions veulent « rassembler et apaiser » ; il s'agit avant tout de rassurer et non de proposer un discours de rupture. La devise du candidat est clairement « réparer, protéger, préparer ». Il veut ainsi présenter une écologie de gouvernement.

Aussi, le programme adopte une orientation pragmatique, articulée autour de cinq axes : l'écologie, la justice sociale, les services publics, faire société et l'international. Ces axes se déclinent **en 120 mesures qui misent plus sur la crédibilité que sur la radicalité** ; l'outil fiscal (impôt climatique, TVA, etc.) et réglementaire (fermeture des centrales nucléaires, limitation de certaines publicités, etc..) sont souvent utilisés tout en voulant sortir de l'écologie punitive. Les constats dressés dans le programme conduisent à des solutions pragmatiques qui s'inscrivent dans une certaine continuité institutionnelle. On reste dans une économie de marché et même capitaliste régulée et ouverte qui appelle des actions spécifiques de l'État pour des objets précis.

Le programme met l'accent sur la **dimension écologique et la dimension sociale**. Si l'écologie est bien entendu la préoccupation principale du candidat, tant dans les objectifs à atteindre que dans les moyens mis en œuvre, les personnes plus fragiles ne sont pas oubliées. La volonté de lutter contre les inégalités est claire et adossée aux mesures écologiques. En revanche, on reste parfois sur sa faim quant aux objectifs de long terme et leur mise en œuvre. Cette note reprend les principales propositions du candidat afin d'en examiner les éléments fondamentaux et de souligner la nature de la philosophie globale du programme écologiste.

1/ Écologie : climat et protection du vivant

La question écologique figure en première place dans le programme de YJ qui commence par proposer des mesures fortes d'ordre général : inscription dans la Constitution de l'action pour le climat, respect du vivant et des limites planétaires ; reconnaissance du crime d'écocide (des sanctions pénales pour des atteintes graves à l'environnement) et des droits des animaux ; une règle d'or climatique (« pas d'argent public pour les énergies fossiles et les atteintes à l'environnement ») avec la suppression des 18 milliards d'euros de dépenses publiques néfastes à

l'environnement) ; un « accord de Paris + » avec des engagements contraignants juridiquement, et la création d'une Organisation mondiale de l'environnement sur le modèle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le programme de YJ comporte de nombreuses mesures spécifiques sur les grands thèmes au cœur de la transition écologique : énergie, logement, mobilité, agriculture, protection de la nature et du vivant.

Pour l'énergie, YJ propose deux mesures phares : d'une part, l'arrêt d'au moins 10 réacteurs nucléaires d'ici 2035 (tout en garantissant la continuité des approvisionnements en électricité) et la sortie du nucléaire à terme ; et d'autre part, la priorité donnée aux énergies renouvelables avec le développement de l'éolien (objectif de production de 70 térawattheures par 12 000 éoliennes en 2027, dont 7 parcs éoliens en mer), du photovoltaïque en priorité sur les bâtiments et les parkings (340 km²) et du biométhane (32 térawattheures en 2030) produit principalement par des méthaniseurs de taille moyenne.

Le scénario énergétique de long terme n'est pas précisé concernant la part des différentes énergies : quel mix énergétique, *quid* de l'hydrogène ? quelle part de l'efficacité et de la sobriété énergétiques ? quel objectif pour le niveau de consommation d'énergie, et d'électricité en particulier ? De même, le chiffrage des investissements énergétiques – concernant par exemple les parcs éoliens prévus dont le coût global est évalué par l'Ademe de 1 à 3 milliards d'euros selon la taille – n'est pas mentionné¹.

YJ demande la nationalisation d'EDF et d'Engie, mais l'objectif d'un grand service public de l'énergie n'est pas évoqué. Une remise à plat des règles européennes du marché de l'électricité est posée à juste titre, mais la question de la souveraineté énergétique n'est pas posée.

Logement : YJ propose un investissement de 10 milliards d'euros par an pour la rénovation thermique des bâtiments publics et logements, avec l'objectif d'une réduction de moitié de la facture énergétique des ménages et la mise en place d'un « reste à charge zéro » pour les ménages modestes.

Concernant **la mobilité**, quatre mesures principales sont proposées : (1) l'interdiction de la vente de véhicules neufs à carburant fossile en 2030 pour aller vers un objectif de la division par 4 de l'impact carbone des véhicules particuliers et commerciaux ; (2) un investissement de 4 milliards d'euros par an pour ouvrir ou maintenir des petites lignes « du quotidien » et moderniser le réseau ferroviaire ; (3) l'arrêt des « grands projets inutiles » comme la ligne Lyon-Turin, le Grand Paris express, la LGV Rhin-Rhône, la LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax-frontière espagnole) et (4) l'interdiction des vols intérieurs pour tout trajet pouvant être

¹ <https://www.ademe.fr/caracterisation-innovations-technologiques-secteur-leolien-maturites-filieres>.

effectué en moins de quatre heures en train (et en moins de six heures pour les lignes européennes), et la taxation des vols internationaux.

Par ailleurs, le candidat YJ propose la distribution d'un vélo aux jeunes (financé par un fonds vélo de 500 millions d'euros / an) et la généralisation d'un forfait mobilité de 1000 euros / an, financé par les entreprises, pour les déplacements domicile – travail.

L'agriculture paysanne est une priorité du programme de YJ, avec une réorientation de la Politique agricole commune (PAC) en faveur de l'agriculture durable et bio, aidée par ailleurs par une modulation de la fiscalité indirecte ; la sortie de l'élevage industriel et en cage ; l'interdiction des pesticides et des engrais de synthèse à partir de 2025 ; l'accompagnement des collectivités vers le 100 % bio dans les cantines, l'alimentation étant considérée à juste titre comme déterminante pour la santé et la lutte contre certaines maladies (vasculaires, obésité, ...). Par ailleurs, le programme de YJ prévoit des primes pour la transmission des exploitations agricoles donnant lieu à leur réorientation vers des installations en système agroécologique.

Un volet **protection de la nature** comporte le respect des droits des animaux ; l'interdiction de la chasse le week-end et durant les vacances scolaires ; l'instauration de la règle « zéro artificialisation des sols » dans la construction avec la priorité donnée à la rénovation de l'habitat existant plutôt que la création de nouvelles zones d'habitation et la mise en place de « 40 % d'aires protégées sur le territoire français terrestre d'ici 2030 ».

2/ Finances publiques : des objectifs écologiques et sociaux

La fiscalité serait mise au service de l'écologie, avec un bonus-malus écologique sur tous les impôts. YJ rétablit et réforme l'ISF sur les patrimoines supérieurs à 2 millions dont le taux dépendra de l'engagement des propriétaires des patrimoines dans la transition écologique (rendement escompté : 15 milliards d'euros) ; un IS dépendant du comportement plus ou moins vertueux des entreprises. La TVA sera modulée en faveur du bio, du réparable, contre l'obsolescence programmée, le trop salé, trop sucré, les kilomètres inutiles. Les modalités précises de certaines de ces mesures ne sont pas précisées sur cette mesure, comme les précédentes : comment seront définis le bio, le niveau d'engagement vert des patrimoines, les kilomètres inutiles, ...

Le programme de YJ poursuit également un objectif de **justice fiscale et de redistribution** par un IR plus progressif avec une baisse de la fiscalité sur les premières tranches et l'ajout de tranches supplémentaires pour les hauts revenus (13 tranches au total, contre 5 actuellement ; rendement : + 3 milliards d'euros), la suppression du quotient conjugal – sans interroger le quotient familial –, une

taxation renforcée sur les successions de plus de 2 millions, avec un seuil de taxation de 200 000 euros (rendement : 8 milliards d'euros) ; la *flat tax* (PFU) sera supprimée afin que les revenus du capital soient taxés comme ceux du travail ; les impôts de production, supprimés en 2021 au profit des grandes entreprises et au détriment des finances publiques locales, seront rétablis ; un taux minimal de l'IS de 25 % sera proposé à l'échelle de l'UE, et la lutte contre l'évasion fiscale sera renforcée.

Le programme de YJ n'inclut pas de hausse de la taxe carbone intérieure (effet Gilets jaunes) mais propose de supprimer les permis d'émission gratuits et d'instaurer un mécanisme de taxe carbone aux frontières de l'Union européenne – qui sera d'un montant limité si la taxe carbone intérieure n'est pas généralisée.

Du côté des dépenses publiques, YJ veut que les 150 milliards d'aides publiques aux entreprises deviennent des leviers de la transformation écologique et soient donc conditionnés au respect d'objectifs écologiques. Ainsi, le crédit d'impôt recherche (qui correspond à une dépense fiscale) devra être orienté vers la recherche d'innovations vertes.

Le budget public sera également mis à contribution pour financer un « revenu » citoyen à partir de 18 ans qui garantira qu'avec le cumul du revenu de base (qui correspondra au RSA augmenté de 565 à 740 euros), des allocations logement et de la prime d'activité, aucun citoyen n'aura un revenu inférieur au seuil de pauvreté à 50 % de 918 euros mensuels. Il reste néanmoins une incertitude sur le montant versé aux familles car il n'est pas précisé quelle est la garantie globale qui change si elle est individualisée ou calculée par couple ni comment les enfants sont inclus dans les calculs pour garantir ce revenu citoyen.

3/ Le travail

Le programme de YJ comporte plusieurs dispositions destinées à revaloriser le travail. (1) La hausse du SMIC de 10 % pour que celui-ci atteigne 1500 euros par mois en fin de mandat. (2) La réduction des écarts de rémunération dans les entreprises en rendant les revenus supérieurs à 20 fois le SMIC non déductibles de l'impôt sur les sociétés. (3) L'objectif est également de renforcer le pouvoir des salariés dont les représentants seront la moitié des membres dans les conseils d'administration, de surveillance et de rémunération dans les grandes entreprises (un tiers pour les entreprises de 500 à 1000 employés). (4) Le CHSCT sera rétabli et le plafond des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif sera supprimé. (5) La réforme de l'assurance chômage sera annulée. (6) Une convention citoyenne sur le temps de travail sera organisée dans le but de préparer les négociations interprofessionnelles sur la réduction du temps de travail.

Le point 3 est particulièrement important car, depuis une vingtaine d'années, la France a connu une accélération de la financiarisation des entreprises (ou dit autrement, la cession des parts du capital des entreprises à un actionnariat dispersé a modifié en profondeur leur stratégie) ; redonner du pouvoir aux salariés signifierait de grands changements dans la gestion des firmes et malheureusement, le candidat insiste peu sur ce point. Les questions de chômage et d'emploi sont peu développées dans le programme de YJ, si ce n'est par l'annonce de l'annulation de la réforme de l'assurance chômage imposée par Macron, et la création d'un droit à la reconversion pour les métiers en transition, avec des aides publiques à la formation. On suppose que le candidat Jadot anticipe des créations d'emploi nombreuses induites par la transition écologique...

4/ Les services publics

Le programme de YJ consacre un volet entier aux services publics. L'ambition est de « Rétablir des services publics forts pour réussir la transition écologique ». Ici, les propositions sont des réponses directes à des problématiques actuelles et à la dégradation de services publics résultant d'« années de politiques néolibérales ». L'objectif des mesures vise à « construire le socle d'une société solidaire ». Ceci dit, le programme se concentre sur la réforme de services publics bien précis : la santé, l'éducation, la recherche et la justice.

Pour la santé, les propositions de YJ comportent un plan d'urgence pour l'hôpital avec une reprise de la dette, une augmentation du nombre de lits et de soignants – +100 000 infirmiers, suppression du *numerus clausus* – et une revalorisation salariale – +10 %. De même, il s'agit de rétablir une offre de soins qui répond aux besoins de la population en revenant sur les objectifs de rentabilité de l'hôpital et en luttant contre les déserts médicaux (en mobilisant des étudiants en médecine).

YJ se singularise en mettant plus spécifiquement l'accent sur la santé environnementale comme priorité – grâce à l'évaluation des pollutions –, la santé mentale par la création de 10 000 lits notamment, le sport – +3 milliards d'euros –, et la légalisation du cannabis en encadrant la production et la vente qui est présentée comme un enjeu de santé publique au même titre que l'alimentation saine et bio ou le sport.

Pour l'éducation et la recherche, l'approche est identique : reconstruire avant tout. Cela suppose donc également des recrutements massifs : 65 000 enseignants, 10 000 enseignants-chercheurs et 6 000 médecins scolaires, infirmières ou assistantes sociales – et une revalorisation salariale. Il est proposé de créer 100 000 places d'étudiants, de monter à 1 % du PIB l'effort pour la recherche publique. Et YJ propose de revenir sur les dispositifs contestés de *parcoursup* et de

réforme du baccalauréat. Globalement, plusieurs mesures visent à développer les savoirs plus pratiques grâce notamment à l'enseignement au collège de la réparation, de la cuisine, du jardinage, à la création de filières professionnelles et à des partenariats avec le tissu économique.

Enfin, **pour les services publics régaliens**, il est proposé de recruter 3 000 magistrats, 8 000 agents de tribunaux et 20 000 postes d'éducateurs pour la justice des mineurs. La justice recevrait 1 milliard supplémentaire et la police de proximité serait réintroduite.

Globalement, peu de chiffres sont donnés sur la mise en œuvre et le financement de ces mesures. Pourtant, le programme prévoit la création de 212 000 emplois dans les services publics et une revalorisation du point d'indice dans la fonction publique. En termes de coûts, si les dotations sont précisées pour le sport (3 milliards) et la justice (1 milliard), le plan d'urgence de l'hôpital supposerait une mobilisation de 4 milliards pour les salaires (la masse salariale est aujourd'hui de plus de 47 milliards) et le niveau de la revalorisation salariale dans l'éducation n'est pas annoncé. La dette de l'hôpital serait transférée dans un fonds géré par l'État à hauteur de 30 milliards afin de redonner des marges de manœuvre aux établissements publics.

En outre, les investissements publics ne sont pas estimés : l'augmentation des lits d'hôpitaux, du nombre des étudiants, etc. Or, de nombreux établissements publics – hôpitaux, universités – éprouvent des difficultés pour accueillir correctement le public et toute hausse du nombre d'utilisateurs supposerait des investissements importants. Le financement devient ici une question fondamentale.

Par ailleurs, le programme propose clairement de « réparer » les services publics autour d'axes précis. Il ne s'agit à aucun moment d'interroger le périmètre ou le fonctionnement des services publics abordés. Ainsi, une remise en cause de la T2A à l'hôpital n'est pas mentionnée. Aucune mesure ne les questionne, soit pour les étendre, soit pour les restreindre. À ce titre, l'imprécision sur la mise en œuvre de la légalisation du cannabis et l'encadrement de l'industrie pharmaceutique est parlante. Va-t-on s'appuyer sur de simples réglementations ? L'État va-t-il devenir un acteur proactif ? Jusqu'à quel point ?

D'ailleurs, seuls quatre services publics sont abordés. On peut s'étonner de l'absence de propositions autour de la sécurité sociale, des transports, de la culture, etc. à l'exception d'une proposition de gestion publique de l'eau par les collectivités locales, avec une tarification sociale (premiers m³ gratuits). Si un service public répond à un besoin d'intérêt général, les principes même d'EELV devraient mener à une réflexion sur ce type de besoin. *Quid* des transports en commun ? *Quid* de l'organisation des solidarités ? *Quid* des services publics dans les médias ? Ainsi le programme évite-t-il sans doute le débat sur les frontières de l'action de l'État dans l'économie et les critiques que cette dernière suscite chez les libéraux. Mais il évite

aussi d'ouvrir le débat sur la nature des besoins qui doivent échapper à la seule logique marchande. En creux, la place du marché comme régulation de la société n'est discutée que par le développement de l'ESS qui proposent des modes de gouvernance alternatifs.

5/ Faire société

Le programme de YJ aborde **les enjeux de la vie démocratique et des discriminations** et ambitionne de créer une vie en société apaisée et égalitaire. Certains aspects et facteurs économiques des déséquilibres démocratiques sont clairement posés : le poids des lobbys privés et des GAFAM, la concentration économique des médias et le rôle des grands groupes de presse, le non-respect du droit social dans certains médias, les inégalités salariales hommes/femmes et les inégalités de dotation entre les quartiers urbains et les territoires.

Concrètement, au-delà de l'application ou du renforcement de règles et lois, YJ promet une augmentation du budget pour le droit des femmes multiplié par 5, un budget contre les violences porté à 1 milliard d'euros, un budget de la culture qui augmenterait de 1 milliard également, une revalorisation de l'allocation adulte handicapé, un soutien financier pour les territoires en difficulté et les politiques de la ville, la garantie de la proximité des services publics et une agence de la rénovation rurale.

Ici, les propositions envers les zones rurales sont cohérentes avec l'approche générale de la valorisation d'une économie plus locale et moins centralisée. Ceci dit, le système de solidarités entre territoires (cour d'équité territoriale pour garantir les allocations) se rapproche d'un système de péréquation fédérale à la canadienne et suppose en réalité une réforme des institutions et de la fiscalité plus profonde. Encore une fois, le chiffrage est insuffisant alors que certaines propositions demanderaient des investissements lourds comme la garantie de services publics de proximité.

Faire société se réduit aux droits à la personne, au régalien et à la culture. Malheureusement, le social, les solidarités et les corps intermédiaires sont peu abordés. YJ fait tout de même une place importante à la question des solidarités intergénérationnelles en faveur des jeunes et du grand âge. L'Économie sociale et solidaire, soutenue par YJ, nous montre ainsi de nouvelles formes de relations plus horizontales qui renouvellent l'exercice démocratique.

Globalement, les propositions de ce volet sont davantage axées sur la régulation et le respect de règles mais n'interroge pas sur la place des entreprises qui ont un fort pouvoir de marché ou sur les inégalités économiques et sociales.

6/ International/Europe

La politique européenne et internationale est tournée vers les considérations environnementales. Les ambitions économiques pour l'Union européenne sont claires : 50 % d'énergies renouvelables en 2030, développement de filières industrielles stratégiques, investissements d'infrastructures, promotion de la production locale, remise à plat des traités de libre-échange, salaire minimum européen et des dispositifs sociaux pour le logement, le revenu garanti, etc.

Les propositions sont ambitieuses et nécessiteraient des financements importants comme le passage à 50 % d'énergies renouvelables pour toute l'Union, les investissements d'infrastructures, l'Europe de la défense ou l'annulation de la dette covid pour les pays les plus pauvres. Malheureusement, aucune estimation des coûts n'est donnée et la stratégie industrielle européenne reste vague.

YJ, qui propose d'aller vers « une Europe fédérale » sociale et solidaire, avance un certain nombre de changements : dans l'immédiat, promouvoir les décisions à la majorité plutôt qu'à l'unanimité, développer les coopérations renforcées également pour éviter les blocages, mettre fin au Pacte de Stabilité et construire une convergence des politiques budgétaires et fiscales pour atteindre les objectifs de la transition écologique ; à moyen terme, convocation d'une assemblée constituante en particulier pour renforcer le rôle du Parlement européen et le contrôle des citoyens.

Au niveau mondial, il s'agit d'affirmer les engagements climatiques, les solidarités internationales, d'établir un partenariat étroit avec la Turquie et limiter l'armement tout en développant une Europe de la défense face à l'OTAN. YJ propose un moratoire sur les **traités de libre-échange**, et d'aller du libre-échange commercial vers le juste échange, et d'adopter un « buy European act » qui permettrait d'intégrer dans les marchés publics la priorité aux productions locales conformes aux critères écologiques.

Au niveau mondial, il s'agit d'affirmer les engagements climatiques, les solidarités internationales et de limiter l'armement tout en développant une Europe de la défense face à l'OTAN. Enfin, si le programme de YJ veut promouvoir une « gestion multilatérale des biens communs », les mesures proposées restent timides et s'inscrivent dans le fonctionnement existant des organisations internationales. En réalité, il n'y a pas réellement de définition des biens communs au sens fort du terme à un niveau international, ni une remise en cause d'une approche par de simples traités ou par le marché.

Éléments de conclusion

Le programme de YJ a le mérite d'être détaillé avec ses 120 mesures, en particulier sur les principales dimensions de la transition écologique. Il faut aussi noter l'accent mis sur les mesures sociales. Ce programme mise plus sur la crédibilité et la communication (des mesures simples), que sur la radicalité avec l'objectif d'un changement systémique. La diversité des mesures proposées reflète la volonté affichée de pragmatisme et les compromis que le candidat Jadot a passé avec les différentes composantes écologistes, dont les propositions s'étaient exprimées à l'occasion des primaires.

Le candidat YJ ne se prononce pas explicitement sur des questions fondamentales et de long terme, telles que le modèle de croissance et de développement recherché (la part de la sobriété, le changement des modes de consommation), la place de l'État face au marché (État régulateur, stratège, entrepreneur, recours aux nationalisations ?), la gouvernance des entreprises (quel rôle des salariés, des capitalistes, des usagers ?), la mise en place d'une planification écologique et démocratique (au-delà du plan pluriannuel de gestion des crises proposé). Sur la question de la démocratie, le programme de YJ comporte des mesures au niveau de l'entreprise, un soutien à l'économie sociale et solidaire et à un rôle accru des territoires, mais ne se prononce pas précisément sur la place donnée aux innovations sociales et citoyennes et sur les changements institutionnels à mettre en œuvre (une réforme constitutionnelle ?) qu'il appelle de ses vœux.

Par ailleurs, le programme de YJ comporte plusieurs angles morts. En premier lieu, comme pour la plupart des candidats, le bouclage financier de l'ensemble des mesures proposées n'est pas précisé (voir le tableau ci-dessous). Le renforcement de la fiscalité sur les riches et les grandes entreprises compensera-t-il les baisses prévues sur la fiscalité indirecte (baisse de la TVA, bonus bio et écologique). Le coût de certaines mesures phares (revenu citoyen dont le coût devrait s'élever à plus de 20 milliards d'euros) n'est pas évalué. En second lieu, sur la question stratégique de la transition énergétique, YJ affirme que son programme « permet de réduire l'empreinte carbone pour ne pas dépasser 1,5°C et respecter l'Accord de Paris ». Un bilan énergétique complet, comprenant l'ensemble des mesures proposées, aurait été utile.

On note enfin des éléments de convergence intéressants avec les programmes des autres candidats progressistes, notamment sur la fiscalité, avec l'annulation des mesures Macron sur l'ISF, le PFU, les impôts de production, la baisse de l'IS. Le renforcement du rôle écologique de la fiscalité, le bonus-malus écologique, apparaît légitime mais les modalités qui risquent d'être complexes ne sont pas précisées.

Estimation des recettes et des dépenses du programme

	Nouvelles dépenses	Nouvelles recettes
Santé	4 milliards (revalorisation salariale)	
Logement	10 milliards par an (rénovation)	
Train	4 milliards pour les lignes du quotidien	
Vélos	500 millions par an (pour les jeunes)	
Revenu citoyen	20 milliards	
Sport	3 milliards	
Recherche	1% du PIB (20 milliards)	
Justice	1 milliard	
Culture	1 milliard	
ISF climatique		15 milliards
IR plus progressif		3 milliards
Taxation renforcée sur les successions		8 milliards
Modulation écologique de la TVA	Baisse des recettes fiscales difficile à évaluer	

Sources : EELV, calcul des auteurs